

La mondialisation et l'intégration économique

La

mondialisation économique désigne l'accélération, à l'échelle mondiale, des échanges de biens et de services rendue possible grâce à la levée progressive des entraves au commerce dans le cadre du GATT puis de l'OMC depuis 1995 et par le développement des moyens de transport et de communication.

Le terme mondialisation est parfois pris comme synonyme de l'anglicisme *globalisation*, alors qu'il faudrait plutôt se référer dans ce cas à la locution « market globalisation » ou « corporate globalisation ».

En France, la notion est fortement connotée de libéralisme, au sens de « libéralisation mondiale ».

Les étapes de la mondialisation du xx^e siècle sur le plan économique :

Issue d'un processus historique, la mondialisation économique contemporaine est apparue en trois étapes, qui tendent en fait à se chevaucher :

- Internationalisation des flux financiers et commerciaux
- Implantations à l'étranger des entreprises
- Globalisation de l'économie

1.1- Internationalisation des flux commerciaux et financiers :

Les différentes périodes de mondialisation économique (des Foires de Champagne à la mondialisation libérale actuelle, en passant par la Route de la soie) présentent des points communs du développement du commerce international sous l'effet :

- d'une expansion des transports (maritime, chemin de fer, routier ou aérien);
- de nouvelles méthodes normalisées de logistique et transport des produits et marchandises (containers);
- de mises en place d'outils monétaires et financiers internationaux (remontant dans le temps aux lettres de change et de crédit et aux comptoirs des Templiers)
- d'une diversification de produits et services due à des innovations;
- d'une amélioration du niveau de vie d'une couche de la population, ce qui a favorisé ou créé une demande;

- d'un développement des modes de communication et de circulation des personnes qui a fait naître un attrait des consommateurs pour les produits venant d'ailleurs;
- d'accords internationaux de libre-échange qu'ils soient multilatéraux ou bilatéraux.

Dans la période contemporaine, le commerce international a évolué dans un sens de spécialisation géographique qui a développé les flux commerciaux entre pays. C'est ainsi que :

- La portion du commerce international qui se développe le plus est celle qui est « intra-groupe », autrement dit entre les filiales de chacun des groupes d'entreprises à implantation mondiale. Chacune est spécialisée dans des activités données en fonction notamment du principe de l'avantage compétitif local.
- La sous-traitance internationale se développe également fortement dans le même esprit de spécialisation locale.

Dans le même temps, un fort développement des marchés financiers, avec en parallèle une libération des changes, a créé un large système de financement des opérations de commerce et d'investissement au niveau international.

1.2- Implantations à l'international :

L'implantation des entreprises à l'international se développe dans un double but :

- distribuer leurs biens et services dans tous les pays pour couvrir le marché mondial et ainsi assurer la croissance du chiffre d'affaires et obtenir l'économie d'échelle qu'apportent de plus gros débouchés,
- produire chaque élément dans le pays où les conditions sont les plus favorables, comme le montre plus haut le développement des flux intergroupes
- accéder à des produits et des matières premières rares (exemple de Total-Elf qui s'installe dans le golfe de Guinée).

1.3- Globalisation de l'économie :

Résultat de l'internationalisation des flux économiques et financiers par l'implantation à l'international grâce à la révolution technologique, la globalisation de l'économie est illustrée par les firmes transnationales (FTN), appelées communément multinationales dites mondiales ou globales (aussi appelées FMN pour Firmes Multi Nationales), et marque une nouvelle étape dans l'histoire du capitalisme.

Dans le même temps, des capitaux circulent par milliards d'un pays à l'autre, en raison d'une très grande facilité de communication procurée par les technologies de l'information. Cela crée des opportunités spéculatives pouvant être source de déstabilisation financière.

1.4- Développement de l'économie de la connaissance :

En parallèle, une certaine saturation de l'économie de type industriel issue des siècles précédents (on parle ainsi d'économie post-industrielle), fait que l'information sous forme électronique (informatique), l'économie de la connaissance, les services, l'organisation et la gestion financière tendent à prendre le pas, en termes de poids économique, sur la production de biens matériels, dans les pays dits développés.

Ces phénomènes sont indirectement liés à la mondialisation, et sont un volet concomitant du schéma de développement économique contemporain. Le développement du commerce électronique (B2B...) sur le Web en est l'expression la plus manifeste. L'économie devient extrêmement volatile, les flux entre partenaires pouvant être réalisés en quelques fractions de secondes à l'échelle mondiale.

1.5- Spécialisation des productions à l'échelle mondiale :

Les évolutions récentes des échanges internationaux conduisent à envisager des répartitions assez nettes des différents types de production :

- Production manufacturière en Asie du Sud, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
- Production de biens à forte teneur en travail qualifié et à forte teneur capitalistique, recherche, conception dans les pays développés : Japon, États-Unis et Europe de l'Ouest.
- Positionnement à la marge de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, jouant un rôle de fourniture de matières premières et de production spécialisées.

Cette vision très simplifiée est contestable ; les particularismes régionaux et les coûts de transport font que les spécialisations des zones resteront incomplètes.

Dans la « lutte » entre pays développés pour accueillir les principaux centres de recherche interviennent différentes politiques des états. L'Union européenne, en légère perte de vitesse face aux États-Unis, a mis en place la stratégie de Lisbonne. La stratégie américaine s'appuie sur une concentration des moyens de recherche et sur une politique de prédominance dans les technologies de l'information.

Aspects institutionnels : La diminution des pouvoirs des institutions nationales face à une économie devenue mondiale a conduit à monter des organisations multilatérales ayant chacune un rôle de coordination à l'échelle du monde sur un domaine économique particulier.

1.6- Organisations internationales :

Parmi ces organisations, on peut citer principalement :

- l'OMC (Organisation mondiale du commerce) basée à Genève,

- d'autres organisations soit à objectifs parallèles (Banque mondiale, FMI, OIT), soit spécialisées dans des secteurs économiques et professionnels très précis, par exemple la navigation, les télécommunications (Union internationale des télécommunications).
- la Chambre de commerce internationale,
- le Business Action for Sustainable Development,
- les Nations unies, qui disposent d'un organisme réglementant le commerce électronique à l'échelle mondiale, UN/CEFACT, sur la base du registre du développement des échanges commerciaux
- la division internationale du travail

Ces institutions sont chargées d'étendre les possibilités d'échanges entre pays à la plupart des transactions, dans un souci de croissance économique, d'équilibre des flux, et de concurrence non biaisée. Elles tentent de réglementer le commerce international par voie de traités multilatéraux d'abaissement ou d'élévation réciproques des barrières douanières, et plus récemment, suite aux critiques des altermondialistes, elles accompagnent cette action d'aide au développement économique.

Elles prennent maintenant en compte, au moins en partie, des aspects sociaux et environnementaux (voir développement durable sur les aspects généraux, et responsabilité sociétale des entreprises sur les points intéressant directement les entreprises).

Ces institutions définissent des traités internationaux, qui s'imposent à la Communauté européenne, et s'introduisent dans le droit communautaire par les livres verts, livres blancs et autres directives. Le droit d'initiative de la Commission est en fait très réduit du fait de l'obligation qui lui est faite d'appliquer les traités internationaux.

1.7- Technologies de l'information et commerce électronique :

Une mention particulière doit être faite au commerce électronique. Celui-ci est régi par la spécification technique ebXML. Un organisme des Nations unies, UN/CEFACT, est chargé de développer, d'approuver et de maintenir les contenus d'affaires conformes à ebXML.

La Chine a adopté ebXML comme standard national de commerce électronique.

À la différence des États-Unis, qui gèrent des registres de métadonnées pour les fonctions régaliennes (voir registres de métadonnées aux États-Unis), l'Union européenne ne tient pas, en dehors de l'agence européenne de l'environnement (liée au projet américain XMDR), de registre de métadonnées. La spécification technique ebXML se présente donc dans l'Union européenne comme le seul standard définissant le cadre européen d'interopérabilité informatique.

Or, il existe un autre standard d'interopérabilité (Dublin Core) qui sert de référentiel pour des registres de métadonnées gouvernementaux (informations d'autorité). Toute mise en œuvre de métadonnées employant le Dublin Core nécessite de mettre en place des règles de gestion des enregistrements par des autorités (du type ISO 11179). Ceci n'est pas toujours réalisé.

2- Caractéristiques et conséquences de la mondialisation

La mondialisation se caractérise par un triple processus. Le premier concerne l'internationalisation des échanges, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation de biens et de services. Le deuxième correspond à l'internationalisation de la production, qui résulte de l'accroissement des flux d'investissement et de la multiplication des implantations à l'étranger. Enfin, le troisième concerne la globalisation, c'est-à-dire le développement des mouvements de capitaux à l'échelle mondiale et la mise en place de réseaux mondiaux d'information.

2.1. Qui sont les acteurs de la mondialisation ?

- La mondialisation concerne à la fois les États et les entreprises transnationales (contrôle de l'exploitation des matières premières, recherche des débouchés externes par les exportations et les filiales à l'étranger, délocalisation pour bénéficier de coûts de production moindres). Les firmes transnationales mettent donc en concurrence les territoires et les États, ce afin de renforcer leur compétitivité dans un contexte de compétition accru.

- Née en 1995 sur les cendres du GATT, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organise la négociation d'accords commerciaux internationaux, pour réguler ces rivalités et a un pouvoir d'arbitrage et de sanctions en cas de conflits commerciaux.

2.2. L'ouverture internationale est-elle bénéfique à tous ?

- Pour les libéraux, tous les pays retirent un gain de l'échange s'il existe des différences entre eux (principe des avantages comparatifs de Ricardo). De plus, le commerce international va tendre à transmettre la croissance des pays développés à économie de marché (PDEM) vers les pays en voie de développement (PVD) à travers trois canaux :

- par le mouvement des marchandises : les PDEM accroissent leurs importations (augmentation des exportations des PVD et possibilité d'importer les technologies les plus efficaces) ;

- par les prix (croissance de la productivité des PDEM, donc diminution des coûts de production et des prix. Les PVD bénéficient des gains de productivité des PDEM, grâce à des importations moins chères) ;

– par les mouvements de capitaux (épargne abondante dans les PDEM, qui se dirige vers les PVD où les taux de profit potentiels sont élevés).

- Deux courants s'opposent à cette analyse. Tout d'abord, le courant structuraliste analyse les structures du sous-développement qui bloquent la croissance (historiquement spécialisés dans les produits primaires, les PVD n'ont longtemps été que des marchés pour les pays développés ; ils ne peuvent produire eux-mêmes leurs biens de production ; leur investissement dépend de leurs recettes extérieures, donc de la conjoncture des pays riches). Les pays pauvres n'ont donc pas réellement gagné aux échanges (détérioration de leurs termes de l'échange). Pour le courant tiers-mondiste influencé par le marxisme, l'ouverture aux échanges internationaux est la cause principale du sous-développement. L'échange est inégal : les PDEM exploitent les PVD.

- La montée en puissance, depuis trois décennies, des grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil...) remet en cause l'ensemble de ces analyses et oblige à repenser le clivage traditionnel entre pays développés et pays en voie de développement. À l'évidence cependant, l'internationalisation des échanges et des structures de production a profondément modifié les rapports de puissance entre les nations, évolution qui est loin d'être achevée et qui pose la question du primat à long terme des pays occidentaux dans la hiérarchie mondiale.

2.3. Quel est le rôle des échanges internationaux dans le processus de croissance et développement ?

- Au cours des années 1960-1970, les pays en développement ont suivi plusieurs modèles de développement :

- les stratégies autocentrées, qui avaient pour objectif de permettre l'autonomie et l'indépendance des États en s'appuyant sur le marché intérieur et les ressources du pays ;

- les stratégies d'insertion dans le commerce mondial (ou stratégies extraverties), qui s'appuyaient sur les théories du libre-échange en cherchant à profiter des avantages comparatifs dans le cadre de la division internationale du travail.

- Au final, l'ouverture internationale a été plus profitable que les stratégies autocentrées (certains pays, comme la Corée du Sud, ont pu rejoindre le niveau de vie des pays occidentaux). Ce raisonnement doit être cependant nuancé : les stratégies de développement qui ont réussi ont combiné intervention de l'État, protectionnisme et insertion dans le commerce mondial.

- Il reste cependant que quelques réussites spécifiques, même si elles sont indéniables, ne permettent pas de conclure que l'ouverture internationale est la solution miracle pour

l'ensemble des pays en développement. Le ralentissement de la croissance des pays développés, en tarissant les débouchés extérieurs, remet en évidence la nécessité pour les pays du Sud de s'appuyer sur un élargissement de leurs marchés intérieurs, donc vers des stratégies plus autocentrées.

2.4. La mondialisation implique-t-elle une uniformisation des comportements ?

- L'intensification de la mondialisation et la diffusion à l'échelle de la planète des biens et des services aboutissent à un processus d'acculturation, c'est-à-dire à un processus qui met en contact des modèles culturels différents. Le résultat de cette rencontre entre les cultures n'est pas symétrique et conduit à la diffusion, au moins partielle, du modèle culturel occidental, en particulier nord-américain.

- L'intégration internationale génère des tendances à l'uniformisation à travers la diffusion de modèles culturels dominants (présence dans toutes les grandes villes du monde des centres commerciaux, des architectures modernes, des produits de consommation passe-partout, des mêmes musiques et modes vestimentaires). Cependant, des facteurs de différenciation persistent et contribuent, tout en faisant évoluer les diverses cultures, au maintien d'identités culturelles fortes. On constate en même temps des interpénétrations nombreuses entre les modes de vie et de pensée dans un processus de réinterprétation des emprunts culturels (syncrétisme).

La citation

« Si les styles de vie sont mondialisables, les vies ne le sont pas aussi aisément. Un style de vie ne remplace pas une vie. Ce n'est pas parce que l'on boit du Coca-Cola, que l'on porte des jeans et que l'on mange chez Mc Donald's que l'on s'américanise, même si beaucoup de gens semblent assimiler styles de vie et vie, en raison précisément de la place prise par la consommation dans l'imaginaire social. »¹

3-Conséquences de la mondialisation économique

L'évaluation des conséquences de la mondialisation économique comprend plusieurs volets, très contrastés selon la richesse du pays considéré. En effet, elle a permis à de nombreux pays d'ouvrir leurs frontières et de permettre le commerce international.

¹ (Z. Laïdi, *Malaises dans la mondialisation*, conversation avec Philippe Petit, « Textuel », Diffusion Le Seuil, 1997)

3.1 Environnement :

En 1993, dans le cadre du débat sur l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain), M. Grossman et A. Krueger ont tenté de décrire les effets de la mondialisation économique sur l'environnement. Ces auteurs ont distingué trois effets principaux de l'internationalisation des échanges.

- Un effet de composition lié à la spécialisation des pays permet selon eux une meilleure utilisation des ressources naturelles, ce qui doit être favorable à l'environnement.
- Le second effet, dit effet d'échelle, est lié à l'accroissement de la production, qui selon la théorie du libre-échange découle du commerce international. Il est donc nuisible à l'environnement en tant qu'effet de la croissance économique.
- Mais selon ces auteurs, un effet technique de la mondialisation vient contrebalancer cette nuisance : la libéralisation permet des transferts de technologies favorables à l'environnement ainsi qu'une hausse des revenus des habitants qui deviendraient alors plus exigeants en matière environnementale.

Toutefois, d'autres auteurs pensent que les transferts de technologie correspondent à une substitution de capital naturel par un capital de connaissances (durabilité faible).

3.2 Pays riches :

Pour les pays riches, la mondialisation économique comporte deux bénéfices essentiels. Le premier profite au consommateur, qui a accès à un éventail plus large de biens (diversité) à un prix plus faible que s'ils étaient fabriqués dans le pays même. Quantitativement, cet effet est considérable, et peut être appréhendé en additionnant les gains des consommateurs à l'achat de produits textiles chinois. Le second bénéfice profite aux détenteurs du capital, qui obtiennent un meilleur rendement de leurs capitaux soit en délocalisant les usines dans des pays à moindre coût de production soit en utilisant sur place une main d'œuvre issue des pays pauvres.

Les pays riches souffrent en revanche de la délocalisation de leurs industries intensives en main-d'œuvre peu qualifiée, ainsi que de la concurrence accrue entre pays riches eux-mêmes. Quantitativement peu importants, ces effets posent cependant des problèmes du fait qu'ils sont localisés, touchant particulièrement certains individus ou certaines régions, alors que les gains sont répartis sur l'ensemble de la population.

Les études quantitatives économétriques tentant d'évaluer ces deux aspects arrivent toutes à la conclusion que les gains des pays riches à la division internationale du travail sont supérieurs aux pertes (délocalisations, désindustrialisation) par plusieurs ordres de grandeur.

Le problème des pays riches face à la mondialisation économique serait donc avant tout un problème de répartition de gains afin de pouvoir indemniser les perdants en leur accordant une part des gains proportionnée à leur perte.

La mondialisation économique incite également les pays riches à se faire concurrence en matière de réglementation, de protection sociale, de fiscalité et d'éducation. Le bilan de cette concurrence est actuellement impossible à établir. Pour les uns, elle conduit à un moins-disant dans tous les domaines, tandis que pour les autres elle met en évidence les inefficacités des différents modèles sociaux (voir : Dumping social).

3.3. Nouveaux pays industrialisés (NPI) :

Jusqu'à la crise asiatique, les nouveaux pays industrialisés semblaient les grands gagnants de la mondialisation économique. Profitant d'une main-d'œuvre qualifiée et à faible coût, ils ont bénéficié d'investissements très importants en provenance des pays riches, ce qui leur a permis de construire une économie moderne et un système de formation solide, de sortir de la pauvreté. La crise asiatique a cependant montré l'étendue de leur dépendance à l'égard de marchés financiers prompts à l'emballerment spéculatif comme à la panique.

Le bilan de la mondialisation économique pour ces pays est ainsi très contrasté, avec d'un côté des pays, comme la Corée ou Taïwan définitivement classés parmi les pays riches, d'autres, comme la Thaïlande et les Philippines, qui ont du mal à se remettre de la volatilité des investissements, et d'autres enfin qui bénéficient très largement de la mondialisation au niveau du pays, mais avec une répartition très inégale de ces gains (Brésil, Mexique, Chine).

3.4 Pays pauvres :

Au niveau économique, les pays les plus pauvres restent largement en dehors du processus de mondialisation. Le consensus de Washington requiert des institutions stables et un niveau de développement humain (santé, éducation) que ne présentent pas la plupart de ces pays. Leur ressource économique principale, l'agriculture, reste dominée par les stratégies protectionnistes des pays riches, sauf pour les cultures propres aux pays pauvres.

Cette étude passe en revue les constatations empiriques récentes, notamment certaines recherches nouvelles, sur les effets de la mondialisation financière sur les économies en développement. Elle est organisée autour de trois questions :

i) La mondialisation financière encourage-t-elle la croissance économique dans les pays en développement?

- ii) Quel est son impact sur l'instabilité macroéconomique de ces pays?
- iii) Quels facteurs peuvent aider à tirer parti de la mondialisation financière?

Les liaisons financières des économies en développement avec l'économie mondiale se sont considérablement développées au cours des dernières décennies. Toutefois un groupe relativement restreint de ces pays s'est taillé la part du lion dans les flux de capitaux privés des pays industrialisés qui ont déferlé vers les pays en développement dans les années 90. En dépit du brusque reflux de ces flux de capitaux «Nord-Sud», diverses forces structurelles vont probablement conduire à leur renaissance et à la poursuite de la globalisation financière à moyen et à long terme.

Des modèles théoriques ont identifié un certain nombre de filières par lesquelles l'intégration financière internationale peut encourager la croissance des pays en développement. Un examen systématique des faits suggère cependant qu'une forte relation causale est difficile à établir. En d'autres termes, si l'intégration financière exerce un effet positif sur la croissance, il n'existe pas à l'heure actuelle de preuve empirique claire et robuste indiquant que cet effet est quantitativement significatif.

Il existe certains indices d'un «effet de seuil» dans la relation entre la mondialisation financière et la croissance économique. Lorsqu'on détecte les effets bénéfiques de la globalisation financière, c'est généralement dans un pays en développement possédant une certaine capacité d'absorption. Les premières constatations corroborent également l'opinion que, outre des politiques macroéconomiques saines, une gouvernance et des institutions améliorées influent fortement sur la capacité d'un pays à attirer des flux de capitaux moins instables, ainsi que sur sa vulnérabilité aux crises.

L'intégration financière internationale devrait en principe aider aussi les pays à réduire l'instabilité macroéconomique. Les faits constatés suggèrent que cet avantage ne s'est pas encore pleinement réalisé pour les pays en développement. En fait le processus de la libéralisation du compte de capital semble s'être accompagné dans certains cas d'une vulnérabilité accrue aux crises. La globalisation a intensifié ces risques, puisque les liaisons financières internationales amplifient les effets de chocs divers et les propagent plus rapidement à travers les frontières. Une sorte d'effet de seuil apparaît ici aussi — la réduction de l'instabilité n'apparaît qu'après que le pays a atteint un certain niveau d'intégration financière.

Les faits présentés dans cette étude donnent à penser qu'il faut aborder l'intégration financière avec prudence, et il paraît important de disposer de bonnes institutions et d'un bon cadre macroéconomique. L'examen des données disponibles n'offre cependant pas d'itinéraire clair quant au rythme et au séquençement optimum de l'intégration. Par exemple,

l'alternative demeure non résolue entre l'idée qu'il vaut mieux mettre en place de bonnes institutions avant de commencer à libéraliser le marché des capitaux, et celle que la libéralisation peut en soi faciliter l'importation des pratiques optimales et impulser l'amélioration des institutions nationales. Ces questions ne peuvent vraiment être traitées que dans le cadre de la situation et des caractéristiques institutionnelles propres à chaque pays.